



GROUPE INEFE



ÉCOLE PRIVÉE DE SANTÉ ELOHIM

(EPS ELOHIM)

Établissement du Groupe INEFE

01 BP 3371, Bobo-Dioulasso 01

NOTICE D'INFORMATION — RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027

Filières · Dossier d'inscription · Coût de la formation · Modalités de paiement

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Adresse et contacts

- Secteur 22 — face à l'Université Aube Nouvelle (ex-ISIG), derrière le CMA de Dô
- Téléphones : 20 98 28 98 / 70 70 27 00 / 66 91 94 60 / 76 67 02 85

Filières proposées

- Agent de Santé Communautaire (ASC) — 2 ans
- Auxiliaire en Pharmacie — 18 mois
- Technicien d'Hygiène Hospitalière — 9 mois

Calendrier

- ASC 1ère année (nouveaux inscrits) : date de rentrée fixée par le Ministère dont la DFPE
- ASC 2ème année : rentrée le 1er septembre

NB : un examen de passage en 2ème année a été instauré par le Ministère pour les élèves de 1ère année.

2. AGENT DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE (ASC)

Durée de la formation : deux (2) ans.

Dossier d'inscription à fournir (1ère année)

- Demande manuscrite non timbrée adressée à M. le Directeur de l'École
- Extrait d'acte de naissance
- Copie légalisée de la CNIB
- Copie légalisée du BEPC
- Attestation d'engagement légalisée de prise en charge des frais de scolarité
- Attestation d'engagement légalisée à effectuer le stage en milieu rural
- Engagement légalisé à respecter le règlement intérieur

Coût de la formation et modalités de paiement — 1ère année

Versement	Échéance	Montant (Frs CFA)
1er	Fin septembre	254 500 F
2ème	Fin novembre	54 000 F
3ème	Fin décembre	54 000 F
Total	Coût total de la formation	362 500 F

Coût de la formation et modalités de paiement — 2ème année

Versement	Échéance	Montant (Frs CFA)
1er	Fin août	242 000 F
2ème	Fin novembre	52 000 F
3ème	Fin décembre	51 000 F
Total	Coût total de la formation	345 000 F

3. AUXILIAIRE EN PHARMACIE

Durée de la formation : 18 mois, dont 6 mois de stage sous la supervision de l'Ordre National des Pharmaciens.

Dossier d'inscription à fournir

- Diplôme exigé : BEPC au minimum, ou tout autre diplôme reconnu équivalent
- Attestation d'engagement légalisée de prise en charge des frais de scolarité
- Engagement légalisé à respecter le règlement intérieur

Diplôme délivré

Attestation de fin de formation.

Débouchés d'emploi

- Agent de vente en pharmacie ou en centrale d'achats des médicaments
- Gérant(e) de dépôt pharmaceutique

Coût de la formation et modalités de paiement

Versement	Échéance	Montant (Frs CFA)
1er	Fin septembre	188 000 F
2ème	Fin novembre	41 000 F
3ème	Fin décembre	40 000 F
Total	Coût total de la formation	269 000 F

4. TECHNICIEN D'HYGIÈNE HOSPITALIÈRE

Durée de la formation : 9 mois.

Dossier d'inscription à fournir

- Demande manuscrite non timbrée adressée à M. le Directeur de l'École
- Extrait d'acte de naissance
- Copie légalisée de la CNIB
- Copie légalisée du BEPC
- Attestation d'engagement légalisée de prise en charge des frais de scolarité
- Engagement légalisé à respecter le règlement intérieur

Coût de la formation et modalités de paiement

Versement	Échéance	Montant (Frs CFA)
1er	Fin septembre	188 000 F
2ème	Fin novembre	41 000 F
3ème	Fin décembre	40 000 F
Total	Coût total de la formation	269 000 F

5. RÈGLEMENT DES PAIEMENTS

Aucune somme versée n'est remboursable ou cessible à un tiers.

Tout versement des frais de scolarité doit obligatoirement s'effectuer au secrétariat, contre un reçu informatisé.

L'établissement décline toute responsabilité pour tout versement effectué en dehors du secrétariat.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à la Direction de l'établissement.

« Une jeunesse pleinement formée pour répondre aux besoins de toute personne en santé ! »